



Formation professionnelle de niveau 3
CAP Agricole

Jardinier Paysagiste



CFPPA - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

- **DUREE**
713 heures en centre
210 heures en entreprise
- **LIEUX**
CFPPA, avenue Edouard Herriot à
Saint-Rémy-de-Provence
- **DATE DE SESSION**
Session 2024-2025 à confirmer
- **TARIF**
9269 € pour un parcours moyen
Nous consulter pour les parcours
partiels
- **EFFECTIF**
De 9 à 14 personnes maximum
- **ACCESSIBILITE**
Référénte handicap Aurore VAL
cfppa.st-remy@educagri.fr
- **DELAIS D'ACCES A LA FORMATION**
De 15 jour à 4 mois
(si financement)
- **CONTACT**
Secrétariat du CFPPA
04.32.62.01.61
cfppa.st-remy@educagri.fr

OBJECTIFS

Acquérir les compétences techniques et professionnelles nécessaires à la création et l'entretien des espaces verts, naturels et paysagers.

CONTENU

Techniques d'entretien paysager. Techniques d'aménagement paysager. Maintenance des matériels et des équipements. Adaptation aux besoins du territoire : entretien des cours d'eau, canaux.

Des modules spécifiques :

- Soutien personnalisé à la formation
- Techniques de recherche d'emploi (TRE)
- Certificat Sauveteur Secouriste du travail (SST)
- Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Conduite de petits engins de chantier (délivrance ACES, valant CACES sous conditions)
- Entretien et nettoyage du réseau hydrographique du Pays d'Arles, des zones arborées (Obligations Légales de Débroussaillage, etc.).

MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel, en s'appuyant sur la dynamique de groupe et des méthodes actives.

Plusieurs supports pédagogiques sont mis à disposition de la formation :

- ✓ Sur l'établissement : atelier de maintenance, plateforme technique de maçonnerie paysagère, exploitation agricole (espaces naturels, oliveraie), jardins espaces verts.
- ✓ Conventions de partenariat de chantiers pédagogiques : collectivités locales, associations (jardins remarquables, gestionnaires d'espaces naturels Alpilles et Camargue, berges des Sorgues), golfs, etc.

MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construite autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le diplôme est acquis si le/la bénéficiaire a réussi l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie.

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

CFPPA - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole



PUBLIC

Hommes, femmes, adultes, jeunes : motivé.e.s par les emplois en jardin espaces verts.

Demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA. Jeunes suivis en Missions Locales ou par le Service Insertion Emploi Jeunesse (SIEJ) du Département.

METIERS VISES

Jardinier.e paysagiste. Ouvrier.e qualifié.e en entreprise privée ou en collectivité territoriale. Personnel qualifié dans des organismes publics ou associatifs, gestionnaires d'espaces naturels. Services à la personne. Prestataire de service.

PRE-REQUIS

Participer à une information collective suivie d'un entretien de positionnement (avec test éventuel) au centre de formation et remplir un dossier d'inscription administratif.

Minimum niveau scolaire de 3^{ème} (savoir lire, écrire et compter).

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Demandeur.euse d'emploi, inscrit.e à Pôle emploi : 2 à 3 semaines avant le début de la formation pour le parcours complet, donc début septembre.

Statuts salariés : dépôt auprès de l'OPCO du dossier complet, 2 à 4 mois avant la formation.

Pour les parcours partiels et autres statuts, nous consulter.

FINANCEMENTS

Si vous êtes demandeur.euse d'emploi, ou au RSA, ou suivi.e par une mission locale, votre candidature peut être étudiée dans le cadre du Financement AFC du Pôle emploi PACA.

Vous pouvez être orienté.e par un CEP (Conseiller en Evolution Professionnelle) du Pôle Emploi, de la Mission Locale (- de 26 ans), du Pôle local pour l'Insertion et l'Emploi (public RSA), du Cap Emploi (public TH), par le Service Insertion Emploi Jeunesse (SIEJ) du Département.

Si vous êtes salarié.e.s ou particuliers, notamment pour des parcours partiels, vous pouvez bénéficier du dispositif PRO-A ou du Contrat de Professionnalisation ou du Compte Personnel de Formation (CPF), ou du Projet de transition professionnelle), dans la limite des places réservées.

• DATE ENREGISTREMENT RNCP : 31/12/2028

• CERTIFICATEUR

Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire

Taux de Réussite N-1 : 83%

Taux Insertion N-1 : 50%

Taux Satisfaction N-1 : 97.6%

• CODES

ROME A1203

RNCP 38386

NSF n°214S

Formacode 21046

• REFERENT FORMATION

Julien AVY

Julien.avy@educagri.fr

• CONDITIONS PARTICULIERES

Parcours personnalisé suite a un positionnement individuel
Stages obligatoires

• ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Plusieurs formatrices et formateurs sont des professionnels en activité dans la filière paysage.

Le CFPPA est situé dans un bassin d'emploi ou les entreprises du paysage sont nombreuses. Les particuliers représentent la 1ère clientèle du secteur d'activité.

Durant la formation les occasions de rencontrer les professionnels sont multiples : stages en entreprise, travaux pratiques et chantiers pédagogiques, visites techniques pédagogiques, entretiens de recrutement, et autres.

<https://ipa.st-remy.educagri.fr>

Maj avril



CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - cfppa.st-remy@educagri.fr - Siret EPL 19131715500015
EPLEFPA Les Alpilles - Avenue Edouard Herriot - 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

